

SOCIETE CENTRALE CANINE
COMMISSION NATIONALE D'UTILISATION LEVRIERS DE LA SCC



<p>Propositions de la Commission Nationale d'Utilisation des Lévrier Réunion du 20 juillet 2014 – LIBOURNE (33)</p>

Présents : Jean-Louis AINARDI – Bernard LASSIGNARDIE - Jean-Louis BRASSAT-LAPEYRIERE - Dominique FAURE - Christian MARTIN - Patricia MONIOT – Monique TUMA

ORDRE DU JOUR

1. Championnat Europe de Coursing - Lavarone (I)
2. Projet de licence SCC
3. Questions diverses

La séance est ouverte à 10 heures.

1. Championnat Europe de Coursing - Lavarone (I)

A la suite du Championnat d'Europe de Coursing des 27-28-29 juin à Lavarone, la Commission Nationale d'Utilisation Lévrier a reçu de nombreuses doléances de la part des membres de notre délégation, qu'ils soient propriétaires, chefs d'équipe, délégué ou juges. Les membres de notre commission présents en Italie n'ont pu que confirmer ces témoignages.

En résumé : le maître mot est « INDIGNATION » .

Les membres de la commission élaborent un courrier (en annexe jointe) qui sera adressé à Monsieur Yves De Clercq, directeur exécutif de la FCI avec copie à Monsieur Hubert Iser, président de la CDL, à Monsieur Eymard-Dauphin, président de la SCC, aux clubs d'utilisation français, aux délégués de la CDL et mise sur le site de la CNUL.

La commission souhaite par ce courrier faire connaître la position française vis-à-vis de ces faits et faire prendre conscience aux instances supérieures (FCI, SCC, délégués de la CDL) la nécessité de faire évoluer la réglementation internationale et surtout de l'appliquer, particulièrement sur des organisations de championnats où les utilisateurs font confiance à leurs sélectionneurs et s'investissent physiquement et financièrement afin de représenter au mieux leur pays.

Christian Martin, délégué international, nous fait part de la proposition faite par la Slovaquie pour l'organisation du Championnat européen de coursing FCI en 2016.

La commission émet un avis favorable à cette demande sous condition que les demandes faites au sujet de l'application du règlement des courses et particulièrement celui du championnat FCI de coursing soient étudiées et respectées.

2. Projet de licence SCC

La SCC met en place un projet de licence pour les chiens d'utilisation. Les membres de la commission ne sont pas favorables à cette proposition d'imposer une simple taxe annuelle pour avoir le droit de participer aux épreuves. Le souhait de tous serait d'adjoindre à cette taxe, une assurance pour les chiens en concours.

3. Questions diverses

➤ Logiciel gestions d'épreuves :
Bernard Lassignardie présente le projet d'adaptation du logiciel de gestions d'épreuve PVL en vue du championnat de France PVL. Celui-ci est validé par les membres de la la commission.

➤ Modifications règlements :

• Il est proposé de rajouter au règlement des Epreuves de Poursuite à Vue sur Leurre : dans l'article 21

" ...

Le candidat CT est présenté au stage de formation de la CNUL et sera nommé Conducteur Technique stagiaire s'il est reçu à l'examen de fin de stage. Il sera autorisé à 'conduire' le leurre lors d'Epreuves Nationales de Poursuite à Vue sur Leurre et deviendra qualifié (autorisé à conduire en Championnat ou Epreuve Internationale) après avoir 'conduit' avec succès au cours de 3 épreuves.

..."

est remplacé par :

"...

Le candidat CT est présenté au stage de formation de la CNUL et sera nommé Conducteur Technique stagiaire s'il est reçu à l'examen de fin de stage.

Il sera autorisé à 'conduire' le leurre lors d'Epreuves Nationales de Poursuite à Vue sur Leurre et deviendra qualifié (autorisé à conduire en Championnat ou Epreuve Internationale) après avoir 'conduit **avec succès au cours de 3 épreuves avec 3 juges différents, c'est-à-dire sans réclamation justifiée et avec rapport favorable du juge.**

Aucun nombre minimum de courses n'est imposé.

Lorsque le CT stagiaire aura officié avec succès lors des trois épreuves, il fera la demande de qualification au secrétariat de la CNUL en retournant sa carte de CT stagiaire remplie et signée par les juges.

..."

La séance est close à 18 heures.